

Pourquoi et comment mieux évaluer la violence conjugale et familiale lors de l'expertise psychosociale en matière familiale ?

Elisabeth Godbout, Ph.D.

Geneviève Lessard, Ph.D.

École de travail social et de criminologie de l'Université Laval



Introduction

- Sensibilisation accrue du public aux enjeux entourant la violence sexuelle, conjugale et familiale
- Changements législatifs et judiciaires récents et importants, notamment:
 - En droit de la famille
 - En protection de la jeunesse
- Répercussion dans la pratique des experts?
- Nécessité de faire un bilan des connaissances sur la question...

Plan de la présentation

- Défis propres à cette évaluation
- Pertinence d'évaluer la violence conjugale et familiale en expertise
- Bilan des recherches sur la pratique des experts en lien avec la violence conjugale et familiale
- Recommandations et outils utiles à la pratique

Éléments de contexte et défis propres à cette évaluation

Prévalence de la VC

Enquête populationnelle représentative menée par l'ISQ

- Au Québec, 40% des femmes et 26% des hommes ont vécu au moins une forme de violence de la part d'un partenaire intime pendant leur vie;
- 6% des femmes et 4,2% des hommes l'ont vécu dans la dernière année;
- Les femmes vivent significativement plus de violences que les hommes (différentes formes et des violences plus sévères comme les tentatives d'étranglement, le harcèlement et les violences sexuelles);
- Elles subissent aussi significativement plus de conséquences sévères (ex.: symptômes de trauma, peur du (ex-)partenaire et crainte pour leur vie, impacts sur leur emploi)

(Gonzalew-Sicilia et al., 2023)

La séparation et la VC

- 45% des victimes d'un ex-partenaire ayant répondu à l'ESG menée par Statistique Canada en 2019 rapportent qu'elles ont subi de la violence après la séparation et, de ce nombre, 38% a mentionné que la violence avait eu lieu plus de six mois postséparation (Conroy, 2021).
- Les femmes séparées ou divorcées seraient neuf fois plus à risque d'être victimes de violence que les femmes mariées (Brownridge et al., 2008).
- La période entourant la séparation est associée à une augmentation de la violence voire à un risque accru de blessure, d'homicide, de harcèlement et d'agression sexuelle (Bureau du Coroner, 2022; Campbell et al., 2003; Campbell & Messing, 2017; Hotton, 2001).

Principaux facteurs de risque d'HCF / indices de dangerosité

74% - Antécédent de VC

72% - Séparation en cours ou imminente

56% - Comportement obsessionnel (incluant le harcèlement)

56% - Dépression (et autres problèmes de santé mentale)

51% - Tentatives ou menaces de suicide

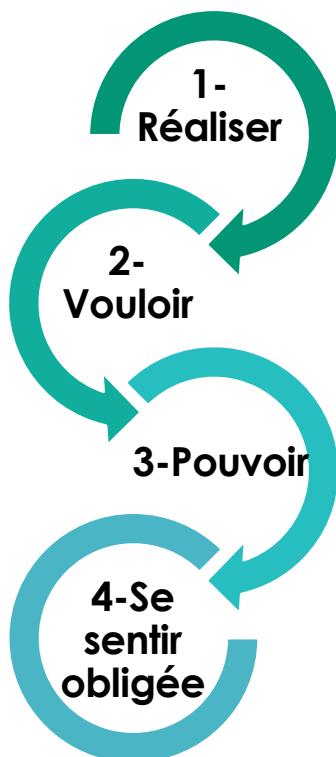
47% - Escalade de violence (Jaffe, 2021)

* Ces mêmes facteurs ressortent du Rapport du Comité d'analyse des décès liés à la VC (Bureau du coroner, 2020)

Prévalence de la violence conjugale et familiale dans les dossiers en matière familiale

- Près de 50% des parents qui se disputent la garde de leur enfant rapportent un incident de violence physique grave commis par l'ex dans la dernière année (Beck, Walsh, & Weston, 2009)
- Différents types de VC se retrouvent dans le système de justice familiale (Beck et al., 2013, N=845 couples)
 - 17% rapportent une forme sévère de violence physique comportant des comportements de contrôle et de coercition (13% = homme auteur de violence, 4% = mutuel)
- Lorsque le dossier va à procès, il y a 3X plus souvent la présence d'allégations de violence que dans les dossiers n'allant pas à procès (19% vs. 6%) (Poitras et al., 2021)

Pourquoi les victimes ne disent pas tout en cour? (Rossi et Lessard, 2021)



1...Réaliser qu'il s'agit de violences

« Il est stressé à cause de la job; il a toujours eu un sale caractère; il a un passé familial difficile et c'est mon devoir de le soutenir; Maintenant qu'on se sépare, le minimum que je peux faire est d'au moins lui permettre de voir les enfants... »

2...Vouloir dénoncer

« Ce n'est pas si grave, juste un peu intense parfois... La séparation devrait aider. Je veux juste sauver ma peau et que tout cela soit derrière moi »

3...Pouvoir dénoncer

« Si j'en parle en cour, la DPJ pourrait m'enlever les enfants, si je suis accusée d'aliénation parentale parce que j'essaie de protéger mes enfants. Que vont dire ma famille et mes amis... et ma réputation au travail... On ne me croirait pas de toute façon et ça pourrait empirer car il serait fâché... »

4...Se sentir forcée de dénoncer, ne plus avoir le choix

« C'est peut-être la seule chance que j'ai pour garder mes droits parentaux car il fait si peur aux enfants... »

Perception des mères victimes qui judiciarisent un désaccord sur le partage du temps parental

- Revictimisées par le système de justice
- Ne sont pas écoutées ou crues
- Sont perçues comme hostiles ou aliénantes
- Actes de violence sont compartimentés = perte de vue du schéma général de domination

(Bemiller, 2008; Coy et al., 2015; Elizabeth et al., 2012; Feresin, 2020; Gutowski & Goodman, 2019; Khaw et al., 2018; Laing, 2017; Miller & Manzer, 2018; Roberts et al. 2015; Rinfret-Raynor et al., 2008; Watson & Ancis, 2013; Zeoli et al., 2013)

La prise en compte de la VC: par le système de justice familiale

Objectifs du système de justice familiale	Objectifs des groupes de défense des victimes de violence conjugale
Division pragmatique du temps parental et importance des liens avec les deux parents	La violence conjugale doit être détectée et vue comme un problème grave et la sécurité des victimes doit être la considération première
Normalisation de la séparation	Les conjoints manifestant de la violence doivent être tenus responsables
Égalité homme-femme (prise pour acquis) et devant se refléter dans les décisions rendues	Nécessité de faire reconnaître les inégalités homme-femme

(adapté de Johnston & Ver Steegh, 2013)

Cerner l'intérêt de l'enfant: éléments pertinents à considérer en expertise

Exposition à la violence conjugale: multiples conséquences possibles

- Sur le développement global (physique et émotionnel)
- Sur la santé physique et mentale
- Sur le fonctionnement social (habiletés sociales)
- Sur le fonctionnement et la réussite scolaire

*** des conséquences documentées par les recherches à tous les âges d'avant la naissance jusqu'à l'âge adulte

*** important de ne pas oublier les stratégies et réactions différencierées des enfants ou adolescents, qui ne sont pas des observateurs passifs de la VC, mais des acteurs au cœur de la dynamique et profondément affectés par celle-ci

Pratiques parentales en contexte de VC

Recherches sur la maternité

- Inconsistance (pour éviter les déclencheurs)
- La VC peut affecter la santé mentale et rendre les mères moins disponibles (s'améliore souvent après la séparation avec soutien approprié)
- Inquiétude pour la sécurité ou le bien-être des enfants (souvent justifiée VC)
- Relation mère-enfant: facteur protection important l'enfant

et la paternité

- Modèle peu positif, pratiques rigides
- Dénigrement des compétences parentales de l'ex-partenaire devant les enfants ou utilisation de ceux-ci comme messagers pour atteindre l'autre parent
- Peu impliqués auprès des enfants avant et après la séparation



Comment distinguer la VC des conflits?

Les chicanes, chez mon amie, c'est pas comme chez nous. Elle, elle n'a pas peur.

Ève, 8 ans (Côté et al., 2019)

*** Évaluer la présence de contrôle coercitif:

1. Stratégies de coercition :

- l'usage de la force (v. physique ou sexuelle)
- L'humiliation sexuelle, l'infantilisation, le **dénigrement**
- **L'intimidation, les menaces**, l'obéissance forcée, le traitement du silence
- **Le harcèlement, la surveillance constante**, l'obligation de dire où tu es, avec qui tu parles

Comment distinguer la VC des conflits?

Évaluer la présence de contrôle coercitif:

2. Stratégies de contrôle:

- Des relations familiales, amicales et sociales, isolement
- Des mots de passe, comptes, documents importants (passeport), réseaux sociaux
- Des vêtements, de la routine, de comment doit être fait le ménage, les repas, etc.
- Des enfants dans le but d'atteindre l'autre parent
- Empêcher l'autre de travailler, d'étudier, d'apprendre la langue du pays
- Critiquer ou dénigrer les compétences parentales de l'autre
- Décider de tout seul, imposer des règles et les changer souvent (ex.; ne pas respecter l'entente de garde, ne pas payer la pension)
- Rejeter tout blâme sur l'autre

(voir guide du Refuge pour les femmes de l'Ouest-de-l'Île, pp.9-10 et 15-20)

La coparentalité post-séparation

- Les études montrent que les schémas de comportements associés au contrôle coercitif ne se dissipent pas après la séparation
- Les mères séparées qui ont fait l'expérience du contrôle coercitif (vs. violence situationnelle ou sans violence) rapportent plus de conflits, de harcèlement, de comportements intrusifs et une plus faible qualité de relation coparentale (\neq respect, mutualité, centration sur le développement de l'enfant).
- Enfant vu comme une extension de la mère; difficile d'établir des frontières entre les rôles parentaux et ex-conjugaux

(Hardesty et al., 2023)

Indices de changement chez des pères ayant exercé de la VC

Dangers si:

Ne se conforme pas à l'ordonnance du tribunal

Refuse thérapie

Minimise ou nie gestes posés, blâme l'ex-partenaire



Contacts plus sécuritaires si:

Accepte l'aide psychosociale en VC

Arrête le contrôle coercitif ou toute forme de harcèlement ou d'utilisation des enfants

Reconnait la VC exercée et ses conséquences (sur les enfants ET sur l'ex-partenaire)

Respecte l'ex-partenaire et collabore dans la co-parentalité

Reconnait l'importance d'écouter et aider l'enfant

Soutient la relation de l'enfant avec l'autre parent

Place les besoins de l'enfant avant les siens

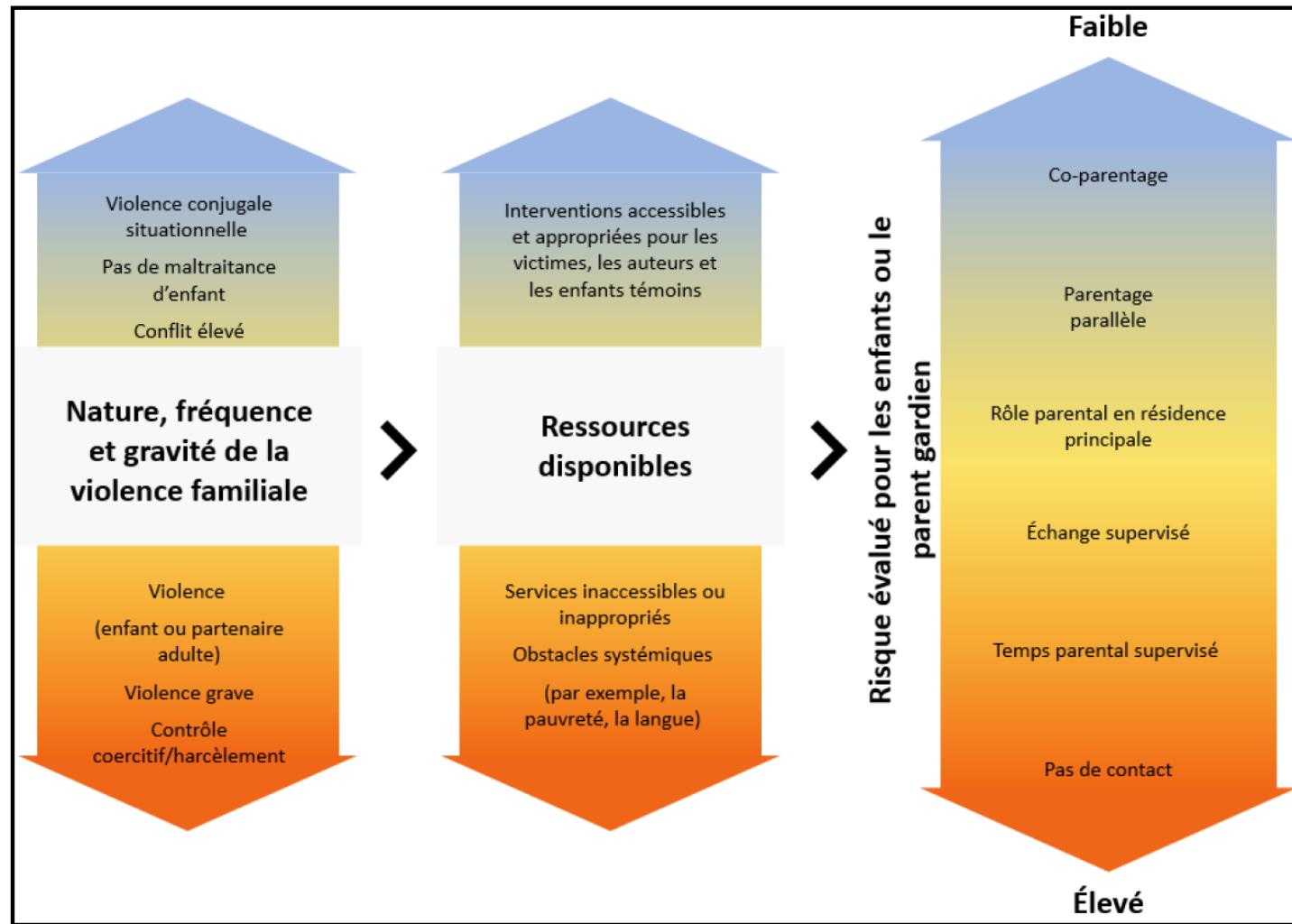
Recommandations et outils utiles à la pratique

Échelle de priorité en contexte de VC

1. Protéger l'enfant
2. Protéger et assurer le mieux-être du parent victime
3. Respecter le droit de l'adulte victime de prendre les décisions pour sa vie
4. Responsabiliser l'auteur de VC
5. Définir des modalités de garde sécuritaires selon le degré de risque

(Jaffé, 2021)

Figure 6 : Arrangements parentaux : antécédents de violence et ressources offertes



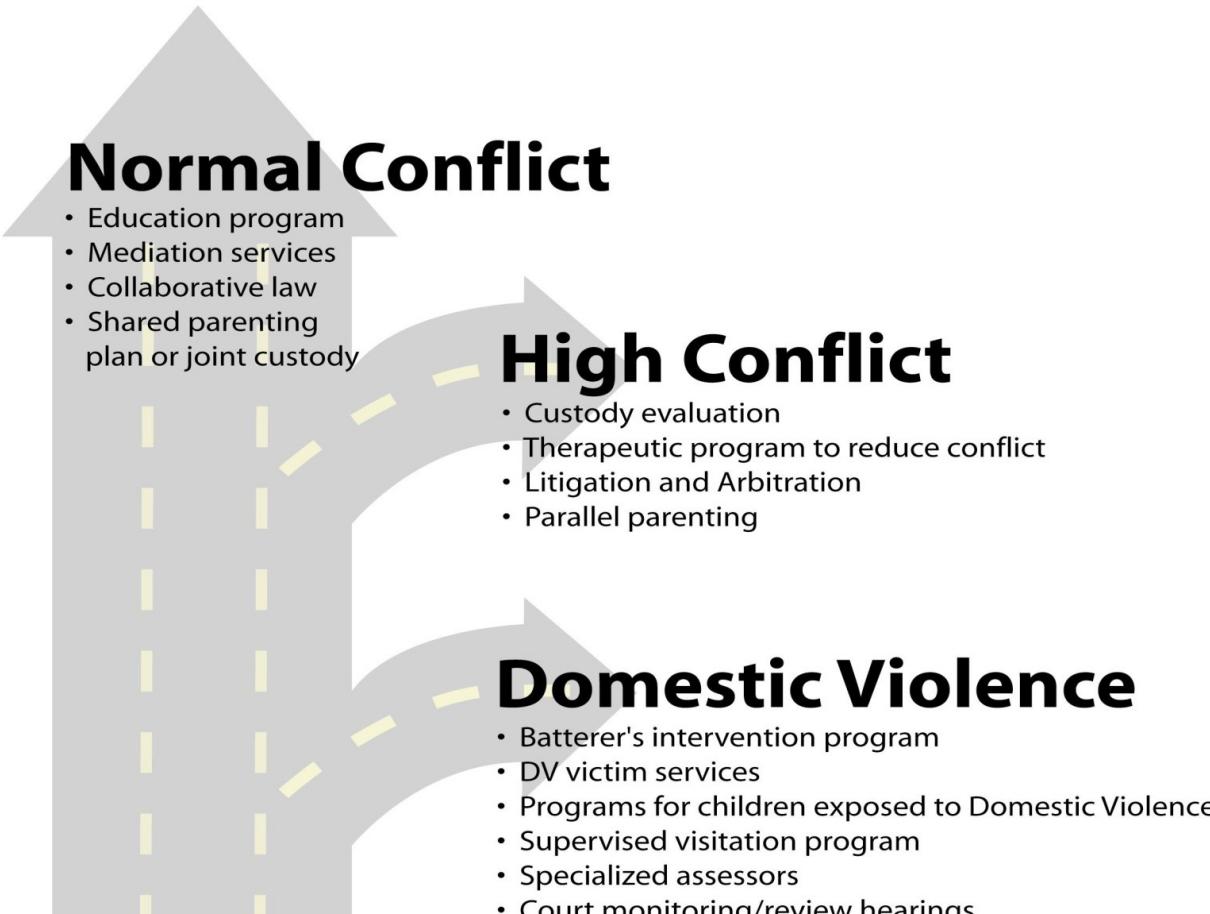
La prise en compte de la VC en expertise

- Présence des conceptions féministe et systémique (qui domine?) de la VC chez les experts: menant à des perceptions très différentes du problème (Haselschwerdt et al., 2011).
- Analyse de vignettes (Hans et al., 2014; Hardesty et al., 2015): la violence alléguée par la mère change peu les recommandations initiales des experts (gp dans 80% des cas) dans le segment initial sans violence (le tiers seulement les change) et le type de violence présentée (contrôle coercitif vs. violence situationnelle) a eu peu d'effet sur ce changement de position.
- La perception que la mère a une **attitude positive envers la coparentalité** est le facteur le plus associé aux recommandations de garde lui étant favorables (au-delà d'autres facteurs tels le type de violence exercée, la présence d'une interdiction de contacts ou la présence de contre-allégations)

La prise en compte de la VC en expertise

- Rôle primordial des **croyances** envers la VC (au-delà des variables sociodémo, du niveau de connaissance sur la VC, du positionnement politique): facteur qui explique le mieux les pratiques et les recommandations faites (Saunders, 2013).
- La grande majorité des rapports étudiés dans la recherche de Vincent (2019) qualifient d' « incidents » les épisodes de violence décrits par la victime et privilégient le terme « conflit parental » au lieu de celui de violence conjugale.
- Fossé entre ce qu'on connaît des risques de la VC et le poids donné à ce problème dans les expertises et les jugements...

Differentiated Custody Interventions in Domestic Violence Cases



Jaffe, P.G. & Crooks, C.V. (2004). Visitation and custody in cases of domestic violence. In J.L. Edleson & O.J. Williams (Eds.), *Parenting by Men Who Batter*. Los Altos, CA: Packard Foundation.

Révision des lignes directrices

- Les lignes directrices québécoises actuelles ne font pas mention de l'évaluation de la VC
- S'inspirer de l'AFCC (2016) qui a développé des lignes directrices spécifiques à l'évaluation de la violence entre partenaires intimes: dépistage **universel et continu** de la violence pendant le processus d'expertise: questions portant sur des comportements spécifiques, sur les **différentes formes de violence** et qui prend en compte le **contexte et l'historique de la relation**.

Les outils disponibles en expertise

- Pour les médiateurs familiaux: ex. Mediator's Assessment of Safety Issues and Concerns (MASIC; Holtzworth-Munroe et al., 2010)
- Pour les juristes ou intervenant.e.s psychosociaux: ex. Family Law DOORS (McIntosh & Ralfs, 2012)
- Projet pancanadien *From Awareness to Action* (Scott et al., en cours)

Conclusion

- 3 messages clés
 - La violence conjugale et familiale est devenue un incontournable pour la pratique en expertise psychosociale
 - Elle est beaucoup plus fréquente qu'on le pense dans les dossiers en droit de la famille car sous dénoncée
 - Il est important de continuer à développer et valider des outils de dépistage. Il faut aussi plus de recherches sur les pratiques des experts pour une amélioration continue
- Vos questions ou commentaires sont les bienvenus!

Références

Association of Family and Conciliation Courts (2016). Guidelines for examining intimate partner violence: A supplement to the AFCC Model Standard of Practice for Child Custody Evaluation.

Beck, C. J., Anderson, E. R., O'Hara, K. L., & Benjamin, G. A. H. (2013). Patterns of intimate partner violence in a large, epidemiological sample of divorcing couples. *Journal of Family Psychology*, 27(5), 743-753.

Beck, C. J., Walsh, M. E. & Weston, R., 2009, Analysis of mediation agreements of families reporting specific types of intimate partner abuse. *Family Court Review*, 47(3), p. 401-415.

Bemiller, M. (2008). When battered mothers lose custody: A qualitative study of abuse at home and in the courts. *Journal of Child Custody*, 5(3-4), 228-255.

Brownridge, D. A., Chan, K.L., Hiebert-Murphy, D., Ristock, J., Tiwari, A., Leung, W.C., & Santos, S. C. (2008). The elevated risk for non-lethal post-separation violence in Canada: A Comparison of separated, divorced, and married women. *Journal of Interpersonal Violence*, 23(1), 117 - 135.
<https://doi.org/10.1177/0886260507307914>

Bureau du coroner (2020). Agir ensemble pour sauver des vies. Premier rapport annuel du Comité d'examen des décès liés à la violence conjugale.
https://www.coroner.gouv.qc.ca/fileadmin/Media/Rapport_annuel_2018-2019_Version_amendee_20201207.pdf

Bureau du Coroner (2022). *Les enfants exposés à la violence conjugale : des enfants à protéger*. Mémoire déposé par le Comité d'examen des décès liés à la violence conjugale du Bureau du coroner à l'occasion des consultations particulières et des auditions publiques sur le projet de loi 15, loi modifiant la Loi sur la protection de la jeunesse et d'autres dispositions législatives.

Campbell, J. C., & Messing, J. T. (2017). *Assessing Dangerousness* (3rd Edition), Springer.

Campbell, J. C., Webster, D., Koziol-McLain, J., Block, C., Campbell, D., & Curry, M. A. (2003). Risk factors for femicide in abusive relationships: Results from a multisite case control study. *American Journal of Public Health*, 93, 1089–1097.

Conroy, S. (2021). *La violence conjugale au Canada*, 2019. Statistique Canada, No 85-002-X au catalogue.

- Côté, I., Dallaire, L.-F., Vézina, J.-F. (2019). *Tempête dans la famille: les enfants et la violence conjugale*. Montréal: Éditions de l'hôpital Ste-Justine (2e édition).
- Coy, M., Scott, E., Tweedale, R., & Perks, K. (2015). 'It's like going through the abuse again': domestic violence and women and children's (un) safety in private law contact proceedings. *Journal of Social Welfare and Family Law*, 37(1), 53-69.
- Elizabeth, V., Gavey, N., & Tolmie, J. (2012). "... He's Just Swapped His Fists for the System" The Governance of Gender through Custody Law. *Gender & Society*, 26(2), 239-260.
- Feresin, M. (2020). Parental alienation (syndrome) in child custody cases: survivors' experiences and the logic of psychosocial and legal services in Italy. *Journal of Social Welfare and Family Law*, 42(1), 56-67.
- Gonzalew-Sicilia et al., (2023). *Enquête québécoise sur la violence commise par des partenaires intimes 2021-2022* [En ligne], Québec, Institut de la statistique du Québec, 214 p. [statistique.quebec.ca/fr/fichier/rapportenquete-quebecoise-violence-partenaires-intimes-2021-2022.pdf].
- Gutowski, E., & Goodman, L. A. (2019). "Like I'm Invisible": IPV survivor-mothers' perceptions of seeking child custody through the family court system. *Journal of Family Violence*, 1-17.
- Hans, J. D., Hardesty, J. L., Haselschwerdt, M. L., & Frey, L. M. (2014). The effects of domestic violence allegations on custody evaluators' recommendations. *Journal of Family Psychology*, 28(6), 957-966.
- Hardesty, J. L., & Chung, G. L. (2006). Intimate partner violence, parental divorce, and child custody: Directions for intervention and future research. *Family Relations*, 55, 200-210.
- Hardesty, J. L., Hans, J. D., Haselschwerdt, M. L., Khaw, L., & Crossman, K. A. (2015). The influence of divorcing mothers' demeanor on custody evaluators' assessment of their domestic violence allegations. *Journal of Child Custody*, 12(1), 47-70.
- Hardesty, J. L., Ogolsky, B. G., & Akinbode, T. D. (2023). Coparenting and intimate partner violence. *Family Court Review*, 1-15.
- Haselschwerdt, M. L., Hardesty, J. L., & Hans, J. D. (2011). Custody evaluators' beliefs about domestic violence allegations during divorce: Feminist and family violence perspectives. *Journal of Interpersonal Violence*, 26(8), 1694-1719.
- Holtzworth-Munroe, A., Beck, C. J. A., & Applegate, A. G. (2010). The Mediator's Assessment of Safety Issues and Concerns (MASIC): A screening interview for intimate partner violence and abuse available in the public domain. *Family Court Review*, 48(4), 646-662.
- Hotton, T. (2001). *La violence conjugale après la séparation*. Statistique Canada, No 85-002-XIF Vol. 21 no 7 au catalogue.
- Jaffe, P. G., Bala, N., Medhekar, A., Scott, K. L., & Oliver, C. (2023). *Conclure les bons arrangements parentaux dans les cas de violence familiale : recherche dans la documentation pour déterminer les pratiques prometteuses*. Ministère de la Justice du Canada.

Jaffe, P. (2021). Children Living with Domestic Violence: Implications for Risk Assessment, Safety Planning and Risk Management for Family Courts and Community Agencies. Conférence dans le cadre d'une journée de formation pour les avocats en droit de la famille et médiateurss organisée par Juripop (en ligne), 1^{er} avril 2021.

Khaw, L., Bermea, A. M., Hardesty, J. L., Saunders, D., & Whittaker, A. M. (2018). "The system had choked me too": Abused mothers' perceptions of the custody determination process that resulted in negative custody outcomes. *Journal of Interpersonal Violence*, 33(9-10), 4310-4334.

Miller, S. L., & Manzer, J. L. (2018). Safeguarding children's well-being: Voices from abused mothers navigating their relationships and the civil courts. *Journal of Interpersonal Violence*, 33(9-10), 4545-4569

McIntosh, J., & Ralfs, C. (2012). *The Family Law DOORS Handbook*. Australian Government Attorney-General's Department, Canberra.

Poitras, K., Birnbaum, R., Saini, M., Bala, N., & Cyr, F. (2021). Family dispute resolution: Characteristics of cases resolved by trial. *Children and Youth Services Review*, 123, 105832.

Refuge pour les femmes de l'Ouest-de-l'Île (s.d.). Contrôle coercitif: outils complémentaires au guide d'accompagnement. https://wiws.ca/wp-content/uploads/2022/04/Controle-coercitif_French_Final.pdf

Rinfret-Raynor, M., Dubé, M., Drouin, C., Maillé, N., & Harper, E. (2008). Violence conjugale postséparation en contexte d'exercice des droits d'accès aux enfants. In S. Arcand, D. Damant, S. Gravel & E. Harper (Eds.), *Violences faites aux femmes* (pp. 185-207). Québec: PUQ.

Roberts, D., Chamberlain, P., & Delfabbro, P. (2015). Women's experiences of the processes associated with the family court of Australia in the context of domestic violence: A thematic analysis. *Psychiatry, Psychology and Law*, 22(4), 599-615.

Rossi, C. & Lessard, G. (2021). Défis de la pandémie : que cache le silence des victimes de violences intimes et familiales? Conférence d'ouverture, Journée d'actualisation des connaissances en violence conjugale, ministère de la Sécurité publique, Gouvernement du Québec, 3 fév. 2021

Saunders, D. G., Tolman, R. M., & Faller, K. C. (2013). Factors associated with child custody evaluators' recommendations in cases of intimate partner violence. *Journal of Family Psychology*, 27(3), 473.

Watson, L. B., & Ancis, J. R. (2013). Power and control in the legal system: From marriage/relationship to divorce and custody. *Violence Against Women*, 19(2), 166-186.

Zeoli, A. M., Rivera, E. A., Sullivan, C. M., & Kubiak, S. (2013). Post-separation abuse of women and their children: Boundary-setting and family court utilization among victimized mothers. *Journal of Family Violence*, 28(6), 547-560.